

Conférence de presse de Jacques Chirac et Pierre Moscovici à l'issue du Conseil européen de Berlin (26 mars 1999)

Légende: Le 26 mars 1999, à l'issue du Conseil européen extraordinaire de Berlin, Jacques Chirac, président de la République française, et Pierre Moscovici, ministre délégué chargé des Affaires européennes de la France, tiennent une conférence de presse au cours de laquelle ils dressent le bilan des négociations entre les Quinze au sujet, notamment, de l'Agenda 2000.

Source: Conférence de presse conjointe du Président de la République, M. Jacques Chirac, et du Ministre délégué, chargé des Affaires européennes, M. Pierre Moscovici, à l'issue du Conseil extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE. Berlin, 26 mars 1999. [EN LIGNE]. [Paris]: Ministère des Affaires étrangères de la République française, [22.02.2005]. Disponible sur

<http://www.doc.diplomatie.gouv.fr/BASIS/epic/www/doc/DDW?M=3&K=955269125&W=DATE+%3D+%2726.03.1999%27+AND+TEXTE+PH+IS+%27r%E9forme%27%2C%27Pac%27+ORDER+BY+DATE/Descend>.

Copyright: (c) Ministère des Affaires étrangères de la République française

URL:

http://www.cvce.eu/obj/conference_de_presse_de_jacques_chirac_et_pierre_moscovici_a_l_issue_du_conseil_europeen_de_berlin_26_mars_1999-fr-463e65f3-7345-4e39-90d6-bdbec63da4a5.html

Date de dernière mise à jour: 22/10/2012

Conférence de presse conjointe du Président de la République, M. Jacques Chirac, et du Ministre délégué, chargé des Affaires européennes, M. Pierre Moscovici, à l'issue du Conseil extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE (Berlin, 26 mars 1999)

[...]

Ensuite, nous avons attaqué les différents points à l'ordre du jour de l'Agenda 2000. Il s'agissait de prendre les décisions permettant le financement de l'Union européenne pour les sept prochaines années, et il s'agissait aussi de préparer l'élargissement.

L'accord auquel nous sommes parvenus, est un accord raisonnable. Pour nous, il y avait d'abord une exigence qui était le maintien des principes de solidarité financière qui sont ceux de l'Union européenne. Et, par conséquent, nous souhaitions qu'en aucun cas on ait recours au cofinancement ou à l'écrêtement des soldes. Et comme cette négociation a commencé juste avant le tour d'Europe du chancelier allemand, président en exercice, un certain nombre de nos partenaires avaient envie de s'évader en quelque sorte de ce cadre de solidarité financière. Ceci a pu être réglé, et donc toute technique de cofinancement agricole ou d'écrêtement des soldes a disparu.

Par ailleurs, nous avons deux préoccupations.

La première était de nature agricole. En effet, le Conseil agricole du 11 mars s'était terminé par des propositions qui n'avaient pas été acceptées par le ministre français de l'Agriculture, mais que beaucoup de nos partenaires faisaient semblant de considérer comme acquises, à la fois parce qu'il y avait eu, c'est vrai, une large adhésion, et ensuite parce que certains considéraient que, les affaires agricoles étant décidées à la majorité qualifiée et celle-ci existant manifestement, on pouvait considérer qu'il y avait un paquet agricole et que, par conséquent, on ne pouvait plus y toucher, ou alors de façon tout à fait superficielle. Ce n'était naturellement pas notre thèse, ce n'était pas notre vue des choses et il a donc fallu, sur ce volet agricole, remonter en quelque sorte la pente. Nous y sommes arrivés, de façon je dirai convenable dans la mesure où la réforme du lait a été reportée jusqu'en 2006, ce qui, vous le savez, était une exigence de la France très affirmée.

D'autre part, le prix d'intervention des céréales a été ramené à la baisse. Il a été ramené à 15 %, ce qui a été également une demande très forte de notre part. Nous avons obtenu que l'intervention dans le secteur bovin soit rétablie et que, par conséquent, le règlement du marché bovin permette comme par le passé l'achat à l'intervention, en tant que de besoin bien entendu.

Nous avons également pu faire rétablir les majorations mensuelles en ce qui concerne les céréales, car vous savez qu'elles avaient été supprimées, dans des conditions d'ailleurs que je n'ai pas très bien comprises, et ceci avait pour conséquence des risques importants de dérégulation du marché et d'incapacité d'assumer le stockage des céréales qui seraient arrivées les premiers mois, puisqu'il n'y avait pas d'intérêt ou d'incitation à étaler la livraison.

Enfin, il a été décidé, les Allemands ne voulant pas accepter pour des raisons je dirai quasi philosophiques, ce qu'on appelle la prime "Herode", c'est-à-dire la prime d'abattage des veaux de lait en cas de surproduction des marchés, il a été décidé que cette prime pourrait être mise en œuvre et financée à l'échelon national.

Voilà les principales mesures. Il y en a eu d'autres, mais vous voyez que le "paquet" agricole du 11 mars, si j'ose m'exprimer ainsi, a été très substantiellement modifié.

Deuxième aspect des choses, le chèque britannique, c'est-à-dire les ressources propres. Sur ce plan, les Britanniques ont obtenu pratiquement ce qu'ils souhaitaient. M. Moscovici, qui a suivi de très près cet aspect des négociations, dira un mot tout de suite.

Et troisième aspect des choses, les fonds structurels. Pour les fonds de cohésion et structurels, il y a eu une

forte difficulté en raison de l'opposition de l'Espagne à l'acceptation du "paquet" tel qu'il avait été défini par la Présidence. Il a donc fallu d'ultimes négociations entre la Présidence et les Espagnols pour que, finalement, soit trouvé un compromis qui consistait en fait à passer à 213 milliards. C'est-à-dire qui consistait à passer de 210, qui était le chiffre que nous souhaitions et que nous avons accepté, à 213 qui est le chiffre que le président du Conseil espagnol, le Président Aznar, considérait comme le minimum.

On a donc un accord d'ensemble. Je crois que l'on peut dire que c'est un accord raisonnable, qui a été bien amélioré du point de vue de la France et qui nous convient parfaitement. Mais M. Moscovici va vous donner des précisions sur le chèque britannique, parce que cela peut intéresser. Vous pouvez nous dire un mot ?

Le ministre délégué - Sur les ressources propres, globalement, c'est vrai qu'il y a eu des modifications qui sont positives, comme dans le passage progressif de la ressource TVA à la ressource PNB, qu'il ne faut pas négliger car c'est assurément un financement qui est plus équitable qui se met en place pour l'avenir. Les Britanniques ont tout de même fait un geste sur le rabais, laissant tomber certains profits indus et excluant une bonne part des dépenses d'élargissement du calcul du rabais, ce qui représente à peu près 220 millions d'euros en moins, les concernant. Mais en même temps il a fallu trouver, c'était une autre problématique de la négociation, un début de solution à des déséquilibres budgétaires qui étaient ressentis à la fois par l'Allemagne, mais aussi par les Pays-Bas, l'Autriche et la Suède. Ce qui fait que la clé de financement du rabais britannique a été modifiée de telle sorte que ces quatre pays contribuent moins à ce financement. Ce n'était pas forcément ce que nous souhaitions au départ, mais, en même temps, la proposition qui avait été faite par la Commission d'une part s'inscrivait dans le cadre d'un compromis d'ensemble, et d'autre part pour la France représente un coût assez modique. Et donc nous l'avons finalement acceptée.

Au total, je crois que cet aspect des ressources propres s'inscrit lui aussi dans ce compromis équilibré que vient de décrire le président de la République, tout comme ce qui a été obtenu par l'Espagne, qui est centré sur le fonds de cohésion. En fait c'est 3 milliards d'euros en plus pour l'Espagne sur le fonds de cohésion. Il faut ajouter, peut-être, à la description toute une série de programmes spécifiques qui ont été consentis pour 11 délégations, afin de faire un peu de sur-mesures, ce qui était nécessaire car il y avait des problèmes ici ou là, ou plutôt ici et là.

Q - Monsieur le Président, est-ce que le moteur franco-allemand est en panne ou est-ce qu'il a redémarré ?

R - Le président - Il n'a jamais été en panne, il n'a pas eu besoin de redémarrer et s'il n'avait pas fonctionné, nous ne serions certainement pas arrivés à un accord aujourd'hui. Vous savez, quand un nouveau gouvernement s'installe, il faut qu'il prenne ses marques. C'est ce qui s'est passé. Et les entretiens que nous avons pu avoir entre Français et Allemands depuis l'arrivée au pouvoir du nouveau gouvernement allemand ont permis de bien se comprendre et de constater qu'il n'y avait aucune espèce de doute sur notre volonté de poursuivre une amitié franco-allemande qui est aussi un moteur de l'Europe, sans laquelle l'Europe ne pouvait pas fonctionner. Voilà, cela s'est bien passé ici.

Q - Est-ce que l'accord d'aujourd'hui va permettre l'élargissement de l'Union européenne comme prévu ou n'est-il pas trop modique pour permettre l'élargissement ? Est-ce que la réforme du secteur laitier, qui a été reportée vers 2006, veut dire que la France n'envisage pas un élargissement vers les pays d'Europe centrale avant 2006 ?

R - Le président - Non. Premièrement, l'élargissement est un objectif qui est clairement réaffirmé, il n'y a aucun doute dans notre esprit. Les travaux de la Commission se développent normalement. Nous aurons en Finlande, à la fin de l'année, un Conseil pour faire le point des conditions d'accès à l'Union de la part des pays candidats déclarés et de ceux qui viendront s'y ajouter.

La réforme du lait viendra en son temps et ce n'est pas elle qui va retarder l'élargissement. Chacun sait que lorsque, par exemple, la Pologne va entrer, il faudra effectivement faire une réforme notamment dans le domaine des quotas, puisque la Pologne n'est pas en mesure d'accepter le système des quotas. En attendant, nous avons pris des dispositions pour différer une réforme qui n'était pas urgente, qui était coûteuse, très coûteuse, et qui risquait de poser beaucoup de problèmes aux producteurs laitiers français et européens.

Q - Monsieur le Président, en ce qui concerne le paquet agricole est-ce qu'on est revenu sous la barre des 40,5 milliards d'euros ? Et plus généralement, qu'est-ce qui vous fait dire qu'il n'y aura pas d'écrêtement des soldes ?

R - Le président - Nous sommes effectivement revenus sous la barre des 40,5 milliards d'euros. Et nous avons pu le faire précisément parce que nous avons reporté la réforme laitière. Nous n'avons pas réduit le prix des céréales autant que nous l'avions décidé au départ. Tout ceci a rapporté de l'ordre de 6 ou 7 milliards et a permis de passer sous la barre des 40,5. Alors, ce qui me permet de dire qu'il n'y aura pas d'écrêtement des soldes, c'est deux choses. La première, c'est parce que nous l'avons décidé, c'est une question de principe. Nous avons clairement indiqué que les principes de la solidarité financière jouaient et donc excluaient les techniques du type cofinancement ou écrêtement des soldes. Et deuxièmement, à mon avis, parce qu'il n'y aura pas de solde à écrêter. Ce qui fait deux bonnes raisons pour que le problème ne se pose pas.

[...]

Q - Monsieur le Président, après cet accord, n'avez-vous pas l'impression que l'Allemagne, en tant que président de l'Union européenne, a payé, en quelque sorte, les frais d'un compromis qu'on a trouvé ?

R - Le président - Je n'ai pas du tout ce sentiment. J'en ai d'autant moins le sentiment que je trouve qu'elle s'en est particulièrement bien sortie dans un certain nombre de domaines, en particulier sur le plan agricole. Je n'ai pas cette impression.

[...]

Q - Monsieur le Président, vous avez parlé d'un accord raisonnable. C'est un propos très mesuré. Est-ce qu'il n'y a pas lieu de se réjouir un peu plus de cet accord pour la France ?

R - Le président - Naturellement il y a lieu de se réjouir. Je suis content de cet accord. Le gouvernement était satisfait de cet accord. Nous nous sommes tous battus pour arriver à la fois à maintenir la dépense à un niveau supportable, et donc à freiner les dérives qui risquaient de se produire. Cela a été toute l'action, notamment de M. Moscovici.

Nous étions également contents de pouvoir refaire en quelque sorte le "paquet" agricole qui ne nous satisfaisait pas. Oui, nous sommes contents. Mais je crois que tout le monde avait des raisons d'être satisfait pour une raison ou pour une autre. Nous étions très attentifs à maintenir au moins le principe de la stabilisation de la dépense. Elle n'est pas tout à fait stabilisée mais, enfin, le pire a été évité. Cela était à nos yeux extrêmement important. J'ajoute que l'affaire agricole était aussi capital.

[...]